Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RMS

SOMMAIRE
Septembre 2003

Pages

Editorial

Un mal qui répand la terreur dans notre armée 3

Armée XXI

Zeitgemässe Traditionspflege in der Armee XXI (F Div 3) 6

Conduite

Confidences après un service pratique 11

Vers une nouvelle appréciation des possibilités d'action 14

Dossier «Irak»

«RPG-7» et guerres asymétriques 21

Armées étrangères

Forces armées US (5) 25

Les forces spéciales israéliennes (2) 30

Histoire

Quel est le patron des «officiers de la main gauche»? 35

Comptes rendus

Unités blindées et mécanisées françaises en 1940 39

Lavauzelle: collection «Renseignement & guerre secrète» 43

Jean-Jacques de Beausobre dans l'armée de Louis XV 47

Nouvelles brèves 49

Revue des revues 51

SSO: comité central I-II

RMS-Défense Vaud III-VI

Un mal qui répand la terreur dans notre armée:

la «réformite» à connotation financière

Au début juillet, le conseiller fédéral Schmid a rassemblé les cadres professionnels de l'armée pour un rapport d'information destiné à dissiper un malaise perceptible, dû notamment aux coupes budgétaires. Il leur a parlé mais certains ont ressenti de la déception, frappés par un discours qui ressemblait plus à une «salade russe» qu'à la définition d'une politique, à une prise de position.

Tour à tour, il a été question de la votation du 18 mai, du G-8, des coupes budgétaires actuelles et à venir, des engagements subsidiaires qu'il faut maintenant privilégier (alors que la compétence-clé de l'Armée XXI est la défense), du commandant de corps Jacques Dousse et de sa retraite précipitée...

Tout le monde loue les qualités des professionnels de l'armée mais qui en défend les intérêts, à une époque d'importantes restrictions budgétaires? Favoriser les officiers de milice est un choix politique indiscutable si l'on veut une armée de milice, mais cela ne dispense pas de créer aussi de vraies opportunités pour les cadres professionnels.

Un point de l'interview de Samuel Schmid, dans *Le Temps* du 3 juillet, laisse songeur. De nouvelles coupes budgétaires nécessiteront une nouvelle définition des missions de l'armée, avant tout dans le domaine de la défense du territoire. Or il s'agit toujours de la mission première de l'Etat, si l'on en croit la Constitution fédérale.

Le futur chef de l'armée, le commandant de corps Keckeis, a clairement annoncé que l'armée n'en était pas à sa dernière réforme. Il a même dévoilé un calendrier: 2004, introduction de l'Armée XXI; 2005, consolidation; 2006, Armée XXII. Rien d'étonnant, car l'Armée XXI a été conçue sur la base d'une budget annuel de 4,3 milliards!

En Suisse, il y a un point commun entre l'instruction publique et l'armée. Toutes deux, depuis des années, sont en réformes perpétuelles, partielles ou totales. Ce qui fait penser à la France où chaque ministre de l'Education nationale prétend réformer le système de formation, peut-être pour laisser son nom à la postérité! En Suisse comme en France, pas le temps de tester la dernière réforme, de l'assimiler, de véri-